



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Lycée polyvalent Pierre Mendès France
Rennes

Vie scolaire

Guide de l'interne

2021/2022

Bienvenue à l'internat !



d'inscription.

Ce guide te présente l'essentiel des informations à connaître pour passer une bonne année ensemble. S'il rappelle certaines règles, il ne remplace pas le règlement intérieur de l'internat que tu t'es engagé à respecter lors de la constitution du dossier

Ces règles ont été établies collégialement en concertation avec les représentants lycéens. Le règlement intérieur peut être lu sur le site du lycée (lyceepmf.fr). Pense à t'engager dans les instances représentatives pour défendre tes idées et tes droits.

L'internat est un espace de vie collectif à vocation éducative. Il suppose un certain nombre de contraintes basées sur la construction de soi, le respect d'autrui et le travail scolaire.

Les surveillants, les CPE et les infirmiers sont à ton écoute pour répondre à tout questionnement, problème ou suggestion.



e règlement

Horaires de l'internat



Pour permettre un bon déroulement de la vie de l'internat, et par respect des emplois du temps du personnel, il est demandé à chacun de bien respecter ces horaires.

17h50-18h45

Première étude

Ces 50 minutes d'étude se font en salle. Le travail dans le silence est de rigueur. A partir de cette heure, **la sortie de l'établissement sans autorisation est interdite.**

18h45-19h10

Passage au self

Le passage au self est obligatoire et contrôlé. Les élèves doivent être sortis du self avant 19h30.

Après le dîner, les élèves doivent rester dans les salles de vie, devant le bâtiment internat, sur la cour ou l'espace fumeur.

19h45

Montée au dortoir

Pour permettre l'ouverture de toutes les chambres avant le début de l'étude, les salles de vie sont fermées et les élèves montent dès 19h45.

20h00-20h45

Seconde étude

Ces 45 minutes d'étude ou de temps calme se font en chambre. Le surveillant pointe les élèves à 20h. Les élèves ne sont pas autorisés à circuler sans autorisation.

20h45-21h30

Temps libre

Les élèves peuvent accéder aux tisaneries et salles de vie du rez-de-chaussée, ou prendre leur douche. **Il est interdit de sortir du bâtiment. Il est interdit de sortir fumer.**

21h30

Chacun dans sa chambre

Il est toutefois encore possible de prendre sa douche jusqu'à 22h00.

22h00

Pointage des élèves

22h30

Extinction des feux

Les lumières, téléphones, tablettes, ordinateurs, etc. doivent être éteints. Le silence est demandé

6h50

Lever

Le self est ouvert dès 7h00.

7h30

Fermeture des chambres

Les élèves doivent être sortis de leur chambre avant 7h30

8h00

Fermeture du self

Les élèves auront terminé leur petit déjeuner avant 8h00. Le petit déjeuner est obligatoire. Le passage au self se fait avant 7h45. On ne se présente pas au self au dernier moment.

Le mercredi : L'internat ouvre à 16h30.

Le dimanche soir : L'internat est ouvert dès 19h30. Il n'y a pas de repas servi. Les élèves doivent arriver avant 22h et doivent avoir dîné.



Propreté et hygiène

Tu veilleras à garder ta chambre propre et à ne pas laisser traîner d'affaires pour faciliter le ménage.

Il est important de changer ses draps régulièrement et de prendre une douche chaque jour. Le matin, il est obligatoire de **faire son lit** afin de laisser un étage propre. Cela ne prend que quelques secondes.



Par respect pour les autres autant que pour toi-même, pense à nettoyer les WC après toi en utilisant brosse et papier et à éteindre les lumières.



Tisanerie

Cette salle présente à chaque étage est mise à disposition de tous. Tu y trouveras de quoi faire du thé, du café ou un chocolat chaud. Merci de nettoyer après toi, et de ne **pas gaspiller**. Pense à amener ta tasse et à nettoyer après ton passage !

Internet

L'accès à internet est disponible à tous les étages.

1. Se connecter au réseau wifi BYOD_0350030T avec le mot de passe BYOD1234

2. Se connecter avec les identifiants Toutatice via la page d'accueil du StormShield (<https://172.16.111.254>).



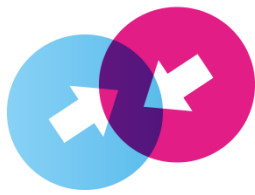
L'étude

La première étude est **obligatoire** et se fait de 17h50 à 18h45. Ces 55 minutes d'étude se font en salle sous la direction du surveillant. Le travail dans le silence est de rigueur. **Le téléphone est interdit et le surveillant peut le confisquer à tout moment.** L'élève peut toutefois lire ou dessiner s'il a terminé son travail. A partir de cette heure, la sortie de l'établissement sans autorisation est interdite.

La seconde étude se fait de 20h00 à 20h45. Ces 45 minutes d'étude obligatoire ou de temps calme se font en chambre. Le surveillant pointe les élèves à 20h00 dans leur chambre. Les élèves ne sont pas autorisés à circuler sans autorisation.

Les dortoirs

Une fois dans les dortoirs, **la mixité est interdite dans les chambres et est modérée par les surveillants dans les salles de travail.** Tout élève souhaitant travailler avec un élève d'un autre dortoir, garçon et/ou fille, **doit obligatoirement prévenir le surveillant référent** sous peine de punition.



Changements de chambres

Les changements de chambre sont possibles sous réserve d'accord des surveillants d'étage et des CPE.

Rédigez une demande écrite signée par tous les élèves concernés et remettez-la à votre surveillant d'étage.



Matériel et mobilier

- Signale toute détérioration au surveillant si tu ne veux pas recevoir une facture (attention aux lits !).

- Le déplacement des meubles est interdit (ménage + sécurité).

- Les hublots ne doivent en aucun cas être obstrués.

- Les multiprises, en particulier les blocs doubles/triples, sont interdites (risque de départ d'incendie).



Carte de self

Le personnel n'est **pas autorisé à remettre des plateaux** aux élèves. En cas d'oubli ou perte de votre carte, vous pouvez obtenir des tickets temporaires en vous rendant à la borne située en bas du self ou près des bureaux d'administration. Chaque ticket n'est valable qu'une fois.

Activités



Sport et activités culturelles

Tu peux entreposer ton vélo au bureau d'internat. Toute activité sportive doit être déclarée à la Vie Scolaire avec une licence de sport ou un certificat. Pour les activités en club, y-compris les activités culturelles, voir « *sorties et absences.* »



Salle de musique

Sous réserve de bon comportement et de responsabilité, cette salle équipée peut être mise à ta disposition si tu en fais la demande. La MDL s'occupe de cette salle, tout comme la « salle chill », salle de repos.



La Maison des lycéens (MDL)

Cette association est gérée par les lycéens et encadrée par un assistant d'éducation. La MDL gère la cafétéria des élèves et organise régulièrement des activités et sorties (cinéma, laser game, bowling, patinoire, etc.). Ces activités sont ouvertes à tous les internes, mais les adhérents de la MDL bénéficient de réductions et privilèges.

Tout interne peut prendre l'initiative d'une sortie ! Il suffit de s'adresser à l'assistant d'éducation référant.

Mises en garde et interdits



Smartphones et écrans

L'adolescent ou jeune adulte que tu es a besoin de 8 à 10h de sommeil par jour. C'est pourquoi l'internat encadre strictement l'utilisation du téléphone. **Si tu abuses de l'utilisation du téléphone, le surveillant pourra le confisquer pour la nuit ou plus** conformément au règlement et/ou prendre d'autres mesures de prévention ou punition.



Alcool et psychotropes

Il est évidemment formellement interdit d'introduire ces produits ou de les consommer dans l'enceinte ou aux abords de l'établissement (cela vaut aussi pour les contenants vides !). Si un élève est trouvé sous l'effet de ces substances, un retour immédiat dans la famille est envisagé. Le régime des sanctions est le même que celui de l'externat et ne se substitue pas aux éventuelles actions légales



Médicaments

La détention de médicaments est interdite à l'internat à l'exception de ceux inscrits dans un traitement **signalé à l'infirmierie.** **Les médicaments doivent être stockés à l'infirmierie.**

Infirmierie

En cas de problème le soir ou pendant la nuit, prévenez immédiatement le surveillant de votre étage. Celui-ci pourra contacter l'infirmier de service.

Sécurité

Malgré toute la bonne éducation reçue par les élèves, des vols sont à déplorer tous les ans



- N'apportez pas d'objets de valeur.
- Ne laissez pas traîner vos affaires sans surveillance, notamment les chargeurs, téléphone et casques.
- Utilisez des cadenas pour vos armoires et bureaux. Les cadenas à clef sont généralement plus sécurisés.
- Signalez les comportements suspects au surveillant.



Evacuation

La sécurité incendie doit être prise au sérieux. Plusieurs exercices d'évacuation sont réalisés dans l'année. Ils peuvent avoir lieu à toute heure. Les élèves doivent sortir immédiatement de leur chambre, douche, etc., mettre des chaussures et une couverture et rejoindre sans tarder le point de rassemblement où le surveillant fera l'appel.

Sorties et absences



Les élèves internes sont autorisés à sortir en dehors de leurs heures de cours s'ils ont **au moins** 2h libres. Ils devront être rentrés pour la première heure d'étude.

Toutes les autres sorties et absences de l'internat doivent être signalées par les parents.

Evidemment, les lycéens ne peuvent pas sortir pour faire la fête. Mais il est possible de sortir :

- Un jour régulier de la semaine. Par exemple pour pratiquer une activité sportive. (Avec une licence sportive à remettre à la Vie Scolaire).
- Pour un motif exceptionnel (ex. RDV médical).

Le retour doit se faire impérativement avant 22h.

Repas froid



S'il est prévu que tu sois absent au dîner, n'oublie pas de faire une demande de repas froid en t'y prenant **à l'avance** à la **Vie Scolaire**.



Vie scolaire - téléphone :

En journée de 8h00 à 18h00 : 02 99 27 84 26

Le soir de 19h30 à 22h00 : 02 99 27 61 75



Email : internat.0350030t@ac-rennes.fr



Les assistants d'éducation

Communément appelés « surveillants », ces personnels de la Vie scolaire agissent sous l'autorité du Conseiller principal d'éducation (CPE). Ils sont chargés de faire respecter le règlement intérieur, d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves et de mettre en œuvre le projet pédagogique de l'internat. S'intéressant à ta réussite scolaire ils se montrent autant exigeants sur le comportement que sur le travail personnel. Par ailleurs, ils sont à ton écoute pour tenter de résoudre les difficultés que tu pourrais rencontrer.

Les CPE chargés de l'internat : M. Guyomard et Mme Odye.

Les surveillants : Alexandre, Alexandre, Briag, Guillaume, Pierre,

